



AVIS AUX MÉDIAS

Bureau de régie interne : Publication des états financiers vérifiés de 2017-2018

Ottawa (Ontario) – Le 1^{er} novembre 2018

L'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes et président du Bureau de régie interne, est heureux d'annoncer que la Chambre des communes a reçu une opinion d'audit sans réserve pour ses états financiers de 2017-2018.

L'opinion, émise par le cabinet comptable indépendant KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L., constitue un résultat optimal. Elle confirme que les états financiers de 2017-2018 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de la Chambre des communes, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les vérificateurs n'ont décelé aucune erreur ou inexactitude ayant une incidence importante sur les états financiers, ni dans la conception, la mise en œuvre et l'efficacité des contrôles internes en matière de rapports financiers. De plus, aucune observation n'a été formulée relativement aux mesures correctives que devrait prendre la gestion.

Les états financiers vérifiés sont maintenant disponibles sur noscommunes.ca, conformément à l'engagement continu du Bureau à l'égard de la transparence et de la responsabilisation envers les Canadiens.

– 30 –

Au sujet du Bureau de régie interne

- Le Bureau de régie interne est l'organe directeur de la Chambre des communes.
- Il a été créé en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et compte une représentation égale de députés du parti au pouvoir et des partis officiellement reconnus (c.-à-d. ceux qui occupent au moins 12 sièges à la Chambre), mis à part le Président.
- Il est présidé par le Président.

- Le Bureau est chargé d'établir les règlements administratifs, les politiques et les lignes directrices concernant les dépenses et les ressources fournies aux députés pour qu'ils s'acquittent de leurs fonctions parlementaires. Ce pouvoir lui est conféré en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*.
- Dans le cadre de l'engagement du Bureau en matière de divulgation, ses réunions sont ouvertes au public; les procès-verbaux de celles-ci ainsi que d'autres documents clés sont affichés sur noscommunes.ca.

Pour plus de renseignements :

Heather Bradley
Directrice des communications
Bureau du Président de la Chambre des communes
613-995-7882
heather.bradley@parl.gc.ca